

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents ou représentés : **33**

Qui ont pris part à la délibération : **33**

Date de la convocation : **23/03/2016**

Date d'affichage : **23/03/2016**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du mercredi 30 mars 2016**

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

PRESENTS : Marc Étienne LANSADE - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Le week-end médiéval organisé par le service animations/festivités de la Ville se déroulera les 16 et 17 avril 2016 sur le parking Mendès-France.

Celui-ci sera métamorphosé en grand village médiéval et accueillera tout au long de la manifestation des ateliers de créations médiévales, atelier de cuisine traditionnelle, calligraphie, tours de poney, défilés nocturnes, spectacles ...

Différents stands de restauration, de buvette, d'ateliers de création ou vente d'objets seront installés sur le parking. La fête sera ouverte au public de 10h00 à 18h00, l'entrée sera gratuite.

Une convention d'occupation temporaire du domaine public règlera l'organisation, la réservation et l'installation des stands.

N°2016/086

MEDIAVALES DE COGOLIN - 16 & 17 AVRIL 2016

ORGANISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

CM 30/03/2016

N°2016/086

MEDIEVALES DE COGOLIN – 16 & 17 AVRIL 2016

ORGANISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La mise à disposition des stands aux commerçants par la Ville sera consentie à titre gratuit, néanmoins une caution d'un montant de 100 € sera réclamée et encaissée en cas d'absence.

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de cette convention ;
- de fixer le montant de la caution à 100 € ;
- d'accepter le principe de la gratuité pour la mise à disposition des stands aux commerçants.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 28 POUR – 5 CONTRE** (Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI)

Le Maire,



Marc Étienne LANSADE